

Accédez à une qualification
reconnue
par les
professionnels du paysage



DEVENEZ Technicien des Jardins et Espaces Paysagers *Titre professionnel—Niveau 4*

Objectifs :

- Créer et entretenir des jardins ou des espaces paysagers en cohérence avec les enjeux environnementaux
- Organiser des chantiers de création et d'entretien de jardins ou d'espaces paysagers en tenant compte des enjeux environnementaux
- Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service en cohérence avec les enjeux environnementaux

Publics—Pré-requis

Tout public : Demandeurs d'emploi, Apprentissage, Salariés, Contrat de Professionnalisation, CSP, CFP de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres...

Pré-requis : Savoir parler, lire, écrire en Français, avoir un niveau 3 ou une bonne expérience dans le domaine, passer un entretien de motivation et des tests écrits (calculs, lecture de plan), avoir minimum 17 ans.

Effectif Minimum : 6

Effectif maximum : 20

Débouchés et Insertion

Débouchés : Paysagiste, Agent technique du paysage, Chef d'équipe, Encadrant technique de chantier d'insertion, Technicien en bureau d'études, Ouvrier hautement qualifié, Conseiller, vendeur.

Examens/Insertion : 100% en 2023, taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100% en 2023.

Code Rome : A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts

Durée, Dates, Lieu et coût de l'action

Durée : 935h de formation en centre + 600h de stage en entreprise

Dates : 12/11/ 2024 au 22/10/2025

Lieu : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET

Coût : Pour les demandeurs d'emploi : financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire

Pour les autres statuts : 17.50 € / heure en centre

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez-nous.



Présentation générale (problématique, intérêt)

Le secteur du paysage est confronté au renouvellement des générations, au recrutement d'ouvriers qualifiés et de personnels encadrant de mieux en mieux formés et à la nécessité de s'adapter aux nouvelles évolutions réglementaires et techniques.

Programme de la formation (lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37187>)

Bloc 1 : Créer et entretenir des jardins ou des espaces paysagers en cohérence avec les enjeux environnementaux

(équivalent titre Ouvrier du Paysage)

S'approprier un projet d'aménagement d'un espace paysager (*cahier des charges, consignes, plans*) pour organiser son travail, Réaliser des chantiers d'aménagements paysagers pour répondre à la commande passée, dans le respect des attentes du client et des règles en vigueur (sécurité, environnement). Assurer l'entretien des espaces paysagers pour maintenir leur pérennité et leur fonctionnalité (esthétique, pratique, écologique...) dans le respect des attentes du client et des règles en vigueur et de la transition écologique. Comprendre et appliquer les notions de gestion différenciée afin d'assurer la durabilité environnementale et économique des espaces paysagers à entretenir

Bloc 2 : Organiser des chantiers de création et d'entretien de jardin ou d'espaces paysagers en tenant compte des enjeux environnementaux

Organiser son chantier afin d'assurer la satisfaction globale du client en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité liées à un chantier paysager. Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager pour répondre à une commande d'un donneur d'ordre en s'assurant du respect des normes techniques, des règles de sécurité et de transition écologique. Faire l'analyse et le bilan du chantier pour permettre une optimisation des pratiques de l'entreprise. Participer à l'optimisation des relations avec les clients de l'entreprise et/ou avec les usagers des espaces paysagers pour promouvoir les activités de l'entreprise ou du service

Bloc 3 : Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service en cohérence avec les enjeux environnementaux

Assurer le suivi technico-économique de chantier de jardins/espaces paysagers pour en vérifier la faisabilité et la rentabilité. Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis pour proposer un projet en cohérence avec la demande du donneur d'ordre et les enjeux environnementaux. Contribuer à la veille technique de l'entreprise ou du service du paysage pour adapter les techniques utilisées et s'adapter aux évolutions du métier Analyser son activité au sein de l'entreprise ou du service pour proposer des améliorations voire des évolutions des pratiques de l'entreprise ou du service.



Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.
- Etudes de cas.
- Interventions de professionnels du paysage.
- Visites pédagogiques, plateaux techniques.
- Mises en situation professionnelle

Compétences professionnelles visées

- Participer à la veille technique
- Organiser et réaliser un chantier d'aménagement paysager
- Assurer l'entretien d'un espace paysager
- Assurer le suivi technico-économique du chantier
- Concevoir un projet d'aménagement paysager

Responsable de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Olivier COUROUSSE
Réfèrent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

Evaluation des acquis (certification possible par bloc de compétence)

Mises en situation, Evaluation en milieu professionnel, Mise en situation professionnelle, Etude de cas, Etude technique, Dossier de synthèse des pratiques professionnelles.

Suivi et évaluation de l'action

Suivi : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi

Evaluation : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

